

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale (4DR2219)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

KUHN André, Professeur ordinaire.

Objectifs:

Ce cours est ouvert aux étudiants en sciences sociales et économiques.

Les objectifs que cherche à atteindre ce cours sont les suivants :

- saisir que le droit pénal est culturel et donc variable dans le temps et dans l'espace
- comprendre les deux grandes manières de régler des conflits pénaux
- intégrer des notions de justice réparatrice

Contenu:

A côté de la justice rétributive (ou justice du glaive qui tranche le litige de manière à rééquilibrer les positions des parties) telle que nous la connaissons en occident aujourd'hui, il existe une autre forme de justice dite réparatrice (ou justice de l'aiguille qui tente de recoudre le tissu social déchiré par la commission de l'infraction). Cette forme de justice, principalement mise en œuvre en Océanie, en Afrique et en Amérique du Nord, commence à faire son apparition en Europe également.

Le cours de modes amiables de résolution des conflits débutera par une mise en perspective de la justice rétributive telle que nous la connaissons, puis se poursuivra par une étude des modes alternatifs de résolution des conflits connus à l'intérieur du système judiciaire actuel (arbitrage, conciliation, négociation, plea bargain, etc.), avant de passer à l'étude des fondements d'un système de justice réparatrice avec ses modes amiables de résolution des conflits particuliers que sont – entre autres – la médiation, les conférences de groupe et les cercles de paix et de sentence.

Forme de l'évaluation:

Tirage au sort d'une question. Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Pour l'examen, tous les livres vendus en librairie sont autorisés, mais aucune note, ni support de cours.

Documentation:

Perrier C., Criminels et victimes : quelle place pour la réconciliation?, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2011.

Kuhn A., Quel avenir pour la justice pénale ?, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2012.

Ainsi que d'autres textes mentionnés lors du cours.

Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra.